



Autorisations de chirurgie: ce qui va changer... ou pas?

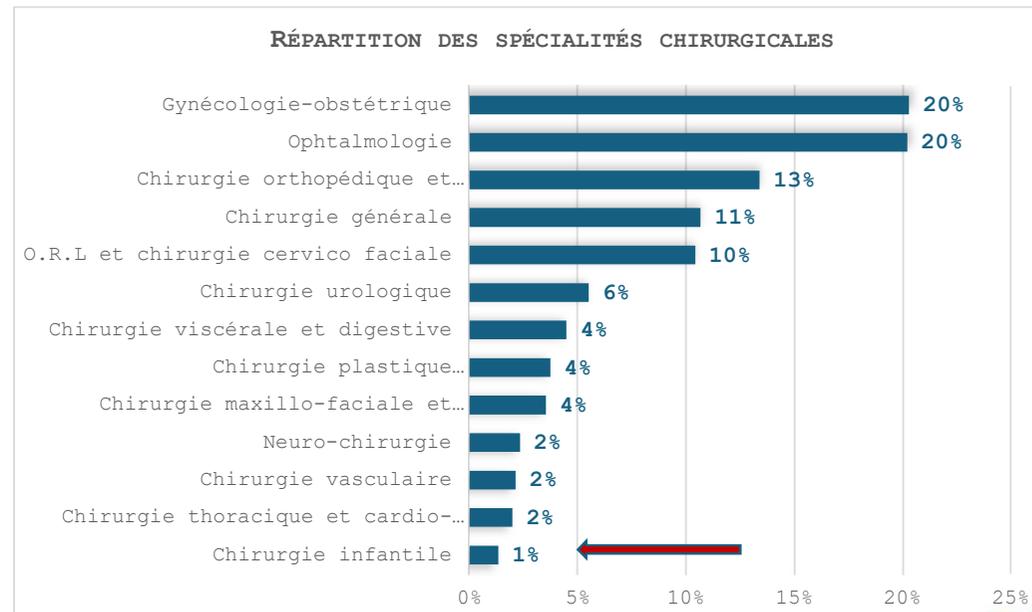
H Le Hors
Secrétaire Général CNP CEA



Petit Historique :

« Chirurgie infantile » devenue « chirurgie pédiatrique » :

- spécialité jeune (1959) ... toujours mal connue et reconnue
- **démographie difficile : ~400 chir. Pédiatres en France**





Petit Historique :

« Chirurgie infantile » devenue « chirurgie pédiatrique » :

- spécialité jeune (1959) ... toujours mal connue et reconnue
- **démographie difficile : ~400 chir. Pédiatres en France**
- évolution interne vers des **sur spécialités**:
ortho, visc, uro, plastie, thoracique, onco...
- réflexion interne ancienne /organisation en 3 niveaux et en réseau

Courchevel 2000 → → → Rapport IGAS 2021

Le mythe de sisyphé?





Pour mémoire : DSR = Dispositif Spécifique Régional

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Décret n° 2021-295 du 18 mars 2021 relatif aux dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé complexes et aux dispositifs spécifiques régionaux

NOR : SSAH1934896D

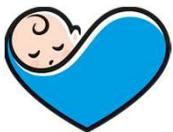
Publics concernés : professionnels du secteur sanitaire, social et médicosocial, usagers agences régionales de santé et conseil départementaux.

Objet : missions et fonctionnement des dispositifs d'appui à la coordination et des dispositifs spécifiques régionaux.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : le texte précise les missions et le fonctionnement des dispositifs d'appui à la population et aux professionnels pour la coordination des parcours de santé complexes. En ce qui concerne les dispositifs d'appui à la coordination, il précise la nature polyvalente de l'appui, les conditions de contribution à la coordination territoriale, le bénéfice d'un système d'information. Il prévoit que les dispositifs d'appui sont chargés d'une mission de service public et qu'ils signent un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

Références : le décret est pris en application de l'article 23 de la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé. Le décret, ainsi que les dispositions du code de la santé publique qu'il modifie, peuvent être consultés, dans la rédaction issue de cette modification, sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).



Réglementation / chirurgie pédiatrique : demande de la spécialité +++

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Décret n° 2022-1765 du 29 décembre 2022 relatif aux conditions d'implantation des activités de soins de chirurgie, de chirurgie cardiaque et de neurochirurgie

NOR : SPRH2207641D

Publics concernés : titulaires et demandeurs d'autorisations d'activités de soins de chirurgie, de chirurgie cardiaque et de neurochirurgie, autres titulaires d'autorisation d'activités de soins ou d'équipements matériels lourds, agences régionales de santé, patients.

Objet : conditions d'implantation de l'activité de soins de chirurgie, de l'activité de chirurgie cardiaque et de l'activité de neurochirurgie.

Entrée en vigueur : les dispositions du décret entrent en vigueur le 1^{er} juin 2023.

Notice : le décret fixe les conditions d'implantation pour l'activité de soins de chirurgie, et modifie les conditions d'implantation pour les activités de chirurgie cardiaque et neurochirurgie.

Références : le décret, ainsi que les dispositions du code de la santé publique qu'il modifie, dans leur rédaction issue de cette modification, peuvent être consultés, sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>)

Auparavant tout enfant pouvait être opéré n'importe où par n'importe qui...

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Décret n° 2022-1766 du 29 décembre 2022 relatif aux conditions techniques de fonctionnement des activités de soins de chirurgie, de chirurgie cardiaque et de neurochirurgie

NOR : SPRH2207642D

Publics concernés : titulaires d'autorisations d'activité de soins de chirurgie, de chirurgie cardiaque et de neurochirurgie, autres titulaires d'autorisations d'activités de soins ou d'équipements matériels lourds, agences régionales de santé, patients.

Objet : conditions techniques de fonctionnement pour l'activité de soins de chirurgie, l'activité de chirurgie cardiaque et l'activité de neurochirurgie.

Entrée en vigueur : les dispositions du décret entrent en vigueur le 1^{er} juin 2023.

Notice : le décret fixe les conditions techniques de fonctionnement pour l'activité de soins de chirurgie. En outre, il modifie les conditions techniques de fonctionnement pour l'activité de chirurgie cardiaque et l'activité de soins de neurochirurgie.

Références : le décret, ainsi que les dispositions du code de la santé publique qu'il modifie, dans leur rédaction issue de cette modification, peuvent être consultés, sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>)



Autorisations de chirurgie :En pratique:

- Autorisations données aux **établissements** demandeurs





Autorisations de chirurgie :En pratique:

- Autorisations données aux **établissements** demandeurs
- Pas de changement / neurochirurgie et chirurgie cardiaque
(incluant activité pédiatrique) sauf cardiologie interventionnelle





Autorisations de chirurgie :En pratique:

- Autorisations données aux **établissements** demandeurs
- Pas de changement / neurochirurgie et chirurgie cardiaque
(incluant activité pédiatrique) sauf cardiologie interventionnelle
- Hospitalisation **ambulatoire** +/- hospitalisation complète



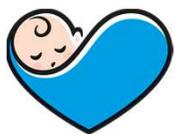


Autorisations de chirurgie :En pratique:

- Autorisations données aux **établissements** demandeurs
- Pas de changement / neurochirurgie et chirurgie cardiaque (incluant activité pédiatrique) sauf cardiologie interventionnelle
- Hospitalisation ambulatoire +/- hospitalisation complète
- « Activité de soins de chirurgie »: **3 modalités**
 - * **Activité de soins de chirurgie pratiquée chez des patients adultes**
 - * **Activité de soins de chirurgie pédiatrique**
 - * **Activité de soins de chirurgie bariatrique**



**Pas de distinction de spécialité
mais de volumes!!!**



Activité de soins de **chirurgie pédiatrique**

- Actes de chirurgie chez les **enfants <15 ans** (+/- 15-18 ans)
- Adhésion au DSR de chirurgie pédiatrique





Activité de soins de chirurgie pédiatrique

- Actes de chirurgie chez les enfants <15 ans (+/- 15-18 ans)
- Adhésion au DSR de chirurgie pédiatrique
- **Fonctionnement :**

Hospitalisation tps complet: répartition / groupes d'âge

Hospitalisation ambulatoire : différenciée des adultes





Activité de soins de chirurgie pédiatrique

- Actes de chirurgie chez les enfants <15 ans (+/- 15-18 ans)
- Adhésion au DSR de chirurgie pédiatrique
- Fonctionnement :

Hospitalisation tps complet: répartition / groupes d'âge

Hospitalisation ambulatoire : différenciée des adultes

- **Equipe :**

Au moins 1 chir pédiatre ...

ou un chir ayant une formation initiale et une expérience en chir pédiatrique

Au moins 1 anesthésiste ayant une expérience en anesth. pédiatrique

Au moins 1 IDE puer ...

ou 2 IDE ayant une expérience en pédiatrie





Activité de soins de chirurgie pédiatrique

- Actes de chirurgie chez les enfants <15 ans (+/- 15-18 ans)
- Adhésion au DSR de chirurgie pédiatrique
- Fonctionnement :

Hospitalisation tps complet: répartition / groupes d'âge

Hospitalisation ambulatoire : différenciée des adultes

- **Equipe :**

Au moins 1 chir pédiatre ...

ou un chir ayant une formation et une pratique régulière en chir pédiatrique

Au moins 1 anesthésiste ayant une expérience en anesth. pédiatrique

Au moins 1 IDE puer ...

ou 2 IDE ayant une expérience en pédiatrie





Activité de soins de **chirurgie des patients adultes**=

- Chirurgie maxillo faciale, stomatologie et chirurgie orale
- Chirurgie orthopédique et traumatologique
- Chirurgie plastique et reconstructrice
- Chirurgie thoracique et cardiovasculaire (hors chirurgie cardiaque)
- Chirurgie vasculaire et endovasculaire
- Chirurgie viscérale et digestive
- Chirurgie gynécologique et obstétrique
- Neurochirurgie (n périphériques)
- Chirurgie ophtalmologique
- Chirurgie ORL et cervico faciale
- Chirurgie urologique





Activité de soins de **chirurgie des patients adultes**=

- **Chirurgie maxillo faciale, stomatologie et chirurgie orale**
- Chirurgie orthopédique et traumatologique
- **Chirurgie plastique et reconstructrice**
- Chirurgie thoracique et cardiovasculaire (hors chirurgie cardiaque)
- Chirurgie vasculaire et endovasculaire
- Chirurgie viscérale et digestive
- Chirurgie gynécologique et obstétrique
- Neurochirurgie (n périphériques)
- **Chirurgie ophtalmologique**
- **Chirurgie ORL et cervico faciale**
- Chirurgie urologique



Dérogation autorisation
de chir pédiatrique=
Autorisation de prendre
en charge des enfants



Activité de soins de **chirurgie des patients adultes**=

- **Chirurgie maxillo faciale, stomatologie et chirurgie orale**
- Chirurgie orthopédique et traumatologique
- **Chirurgie plastique et reconstructrice**
- Chirurgie thoracique et cardiovasculaire (hors chirurgie cardiaque)
- Chirurgie vasculaire et endovasculaire
- Chirurgie viscérale et digestive
- Chirurgie gynécologique et obstétrique
- Neurochirurgie (n périphériques)
- **Chirurgie ophtalmologique**
- **Chirurgie ORL et cervico faciale**
- Chirurgie urologique



Dérogation autorisation
de chir pédiatrique=
Autorisation de prendre
en charge des enfants

Accueil adapté : locaux
d'hospitalisation à tps complet
de jour ou de nuit # des adultes

Formation chir et anesth/ activité pédiatrique ???



Activité de soins de **chirurgie des patients adultes**=

- Chirurgie maxillo faciale, stomatologie et chirurgie orale
- **Chirurgie orthopédique et traumatologique**
- Chirurgie plastique et reconstructrice
- Chirurgie thoracique et cardiovasculaire (hors chirurgie cardiaque)
- Chirurgie vasculaire et endovasculaire
- **Chirurgie viscérale et digestive**
- **Chirurgie gynécologique et obstétrique**
- Neurochirurgie (n périphériques)
- Chirurgie ophtalmologique
- Chirurgie ORL et cervico faciale
- **Chirurgie urologique**



Dérogation/autorisation de chir.
Pédiatrique = Autorisation urgences
des enfants >3 ans ...
si adhésion au DSR!



Activité de soins de **chirurgie des patients adultes**=

- Chirurgie maxillo faciale, stomatologie et chirurgie orale
- **Chirurgie orthopédique et traumatologique**
- Chirurgie plastique et reconstructrice
- Chirurgie thoracique et cardiovasculaire (hors chirurgie cardiaque)
- Chirurgie vasculaire et endovasculaire
- **Chirurgie viscérale et digestive**
- **Chirurgie gynécologique et obstétrique**
- Neurochirurgie (n périphériques)
- Chirurgie ophtalmologique
- Chirurgie ORL et cervico faciale
- **Chirurgie urologique**



**Dérogation/autorisation de chir.
Pédiatrique = Autorisation urgences
des enfants >3 ans ...
si adhésion au DSR!**

***Chirurgien ayant une formation initiale
et une expérience en chir pédiatrique**

***Anesthésiste ayant une expérience en
anesthésie / chir. pédiatrique**



Mise en place des DSR

- Réseau à mettre dans chaque région ou ante région
- Constituer le groupe,
- Fonder une association
- Animer le groupe :
partage,
mise en commun d'expériences et
de protocoles

..... **Un gros travail en perspective**

Une avancée très disparate selon les régions

CHARTRE DES DSR
Dispositif Spécifique Régional

Rédaction par le CNP-CEA,
Conseil National Professionnel
de la Chirurgie de l'Enfant et de l'Adolescent

OCTOBRE 2023

Travail demandé par l'ARS
loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019



Décrets d'autorisation de chirurgie... pédiatrique:

FORCES

- « Reconnaissance » de la chirurgie pédiatrique
- Démarche systématique / établissement



Décrets d'autorisation de chirurgie... pédiatrique:

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">- « Reconnaissance » de la chirurgie pédiatrique- Démarche systématique / établissement	<ul style="list-style-type: none">- La chirurgie pédiatrique = modalité et non une spécialité (dérogation / chir non pédiatres)- Les risques de prise en charge inadaptée persistent: dérogations /urgences >3ans- Charge de W/ mise en place des DSR



Décrets d'autorisation de chirurgie... pédiatrique:

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">- « Reconnaissance » de la chirurgie pédiatrique- Démarche systématique / établissement	<ul style="list-style-type: none">- La chirurgie pédiatrique = modalité et non une spécialité (dérogation / chir non pédiatres)- Les risques de prise en charge inadaptée persistent: dérogations /urgences >3ans- Charge de W/ mise en place des DSR
	<p style="text-align: right;">MENACES</p> <ul style="list-style-type: none">- Difficultés démographiques chir. Pédiatrique +++- Manque d'attractivité pour secteurs libéral et public (établissements et praticiens) (organisation, charges...)- Problème / arrêt et réorganisation de l'activité



Décrets d'autorisation de chirurgie... pédiatrique:

FORCES <ul style="list-style-type: none">- « Reconnaissance » de la chirurgie pédiatrique- Démarche systématique / établissement	FAIBLESSES <ul style="list-style-type: none">- La chirurgie pédiatrique = modalité et non une spécialité (dérogation / chir non pédiatres)- Les risques de prise en charge inadaptée persistent: dérogations /urgences >3ans- Charge de W/ mise en place des DSR
OPPORTUNITES <ul style="list-style-type: none">- Création des DSR- Début de réflexion des chirurgiens d'adulte ???- Attractivité pour la spécialité ???	MENACES <ul style="list-style-type: none">- Difficultés démographiques Chir. Pédiatres +++- Manque d'attractivité / secteurs libéral et public (établissements et praticiens) (organisation, charges, participation DSR et PDS...)- Problème / arrêt et réorganisation de l'activité



Décrets d'autorisation de chirurgie... pédiatrique:



**Auparavant tout enfant
pouvait être opéré
n'importe où
par n'importe qui...**

**Malgré tout : ce n'est plus le cas!
mais il NOUS reste beaucoup à faire....**



**« Il faut imaginer Sisyphe heureux »
Camus**

